



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Centre de Suivi Ecologique

Bureau de Référence sur les Changements Climatiques (Adaptation et Atténuation) **BRCCAA**



PHASE 2 2021 - 2023

*"Changements climatiques dans les processus de planification
et de budgétisation au niveau local" serait plus indiqué,
puisque un de objectifs spécifiques indiqués plus bas, couvre la budgétisation*



Contexte

Les collectivités territoriales portent le plus grand fardeau des effets des changements climatiques, et subissent les pires externalités induites par ce phénomène.

Dans un contexte de décentralisation, les incertitudes issues des projections climatiques suscitent de nombreuses inquiétudes, en raison des inférences qu’elles pourraient générer dans la mise en œuvre des initiatives territoriales liées à la gestion des moyens d’existence.

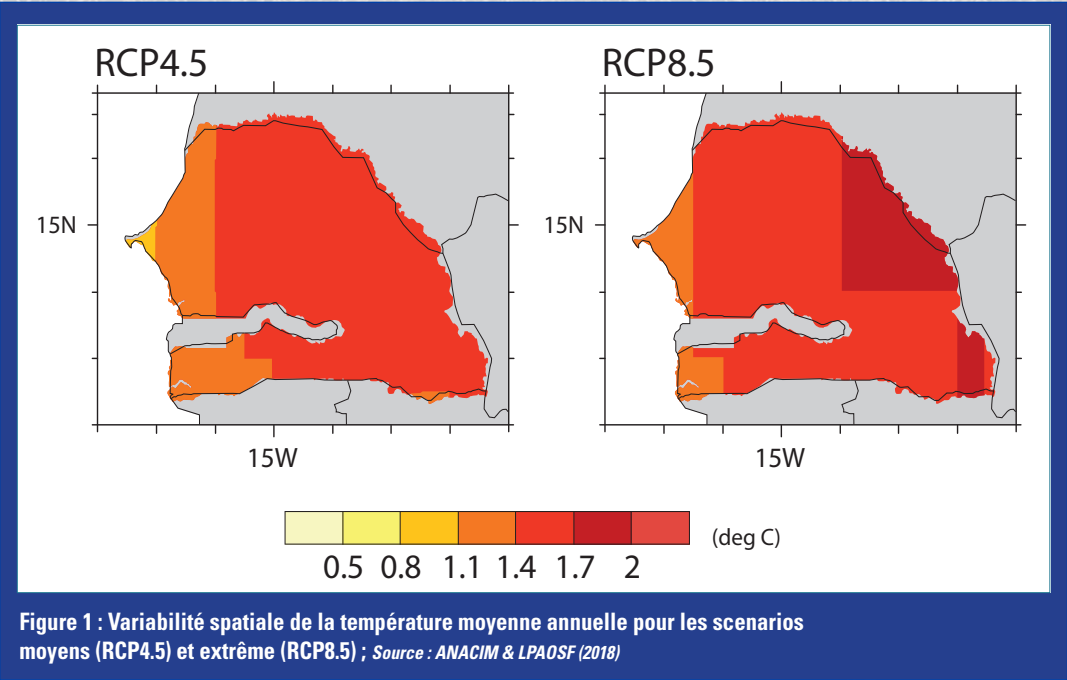
Aussi, demeure-t-il impératif de tenir compte des effets des changements climatiques dans les processus de planification au niveau local afin de renforcer la résilience des populations.

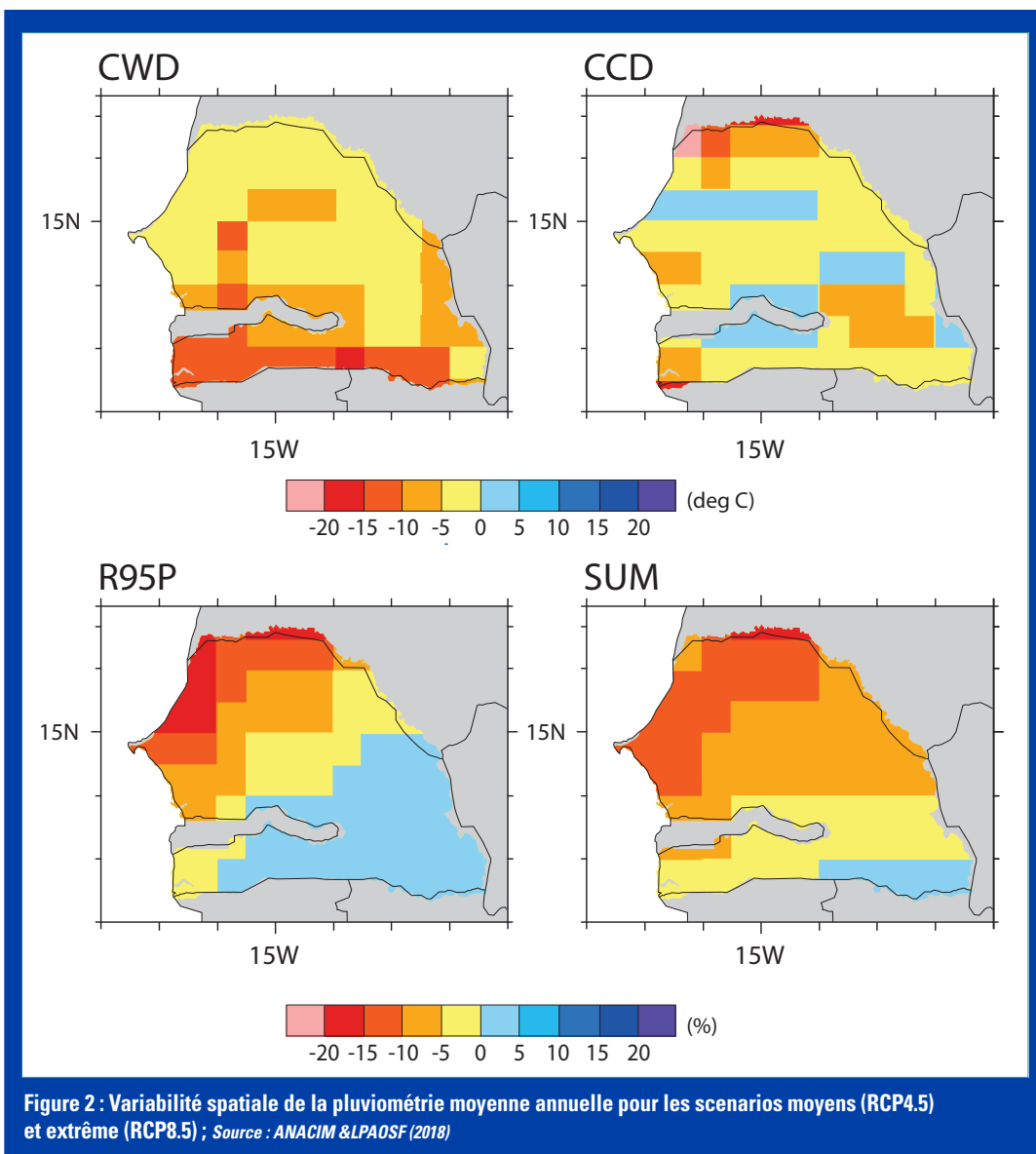
Le Sénégal s’est donc aligné sur la vision du développement durable et les recommandations de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) en se dotant d’instruments politiques, dont le dernier en date est la Contribution Déterminée au niveau National (CDN), issue de l’accord de Paris visant à maintenir le réchauffement climatique en-dessous de 2°C d’ici 2100 par rapport aux niveaux préindustriels. le plus

Projections et risques climatiques au Sénégal

Tableau 1 : Changement moyen projeté de la pluviométrie en millimètre et de la température en degré Celsius par zone et par scénario climatique (Source : ANACIM, 2018)

Paramètre	Scénarii	Nord	Sud-Est	Sud-Ouest	Centre-Ouest
Température	RCP4.5	+1,18	+1,17	+1,17	+1,17
	RCP8.5	+1,41	+1,37	+1,37	+1,37
Pluie	RCP4.5	-16	-89	-89	-89
	RCP8.5	-8	-61	-61	-61





- L'Etat a développé plusieurs initiatives visant à réduire les effets des changements climatiques au Sénégal dans le cadre de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) en déclinant les secteurs, les options et actions d'adaptation et d'atténuation prioritaires.
- La résilience aux risques climatiques nécessite une nouvelle approche ascendante permettant de s'inscrire dans le cadre de l'Acte III de la décentralisation afin d'intégrer adéquatement les besoins (actions climatiques en adaptation et atténuation) des communautés les plus vulnérables dans le processus de planification et de mise en œuvre des plans locaux de développement.
- Ce nouveau besoin des territoires en matière de politiques climatiques explique la Phase 2 du **Bureau de Référence sur les Changements Climatiques, les Stratégies d'Adaptation et d'Atténuation**, fruit d'un partenariat entre le Centre de Suivi Ecologique (CSE) et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg.

Objectifs

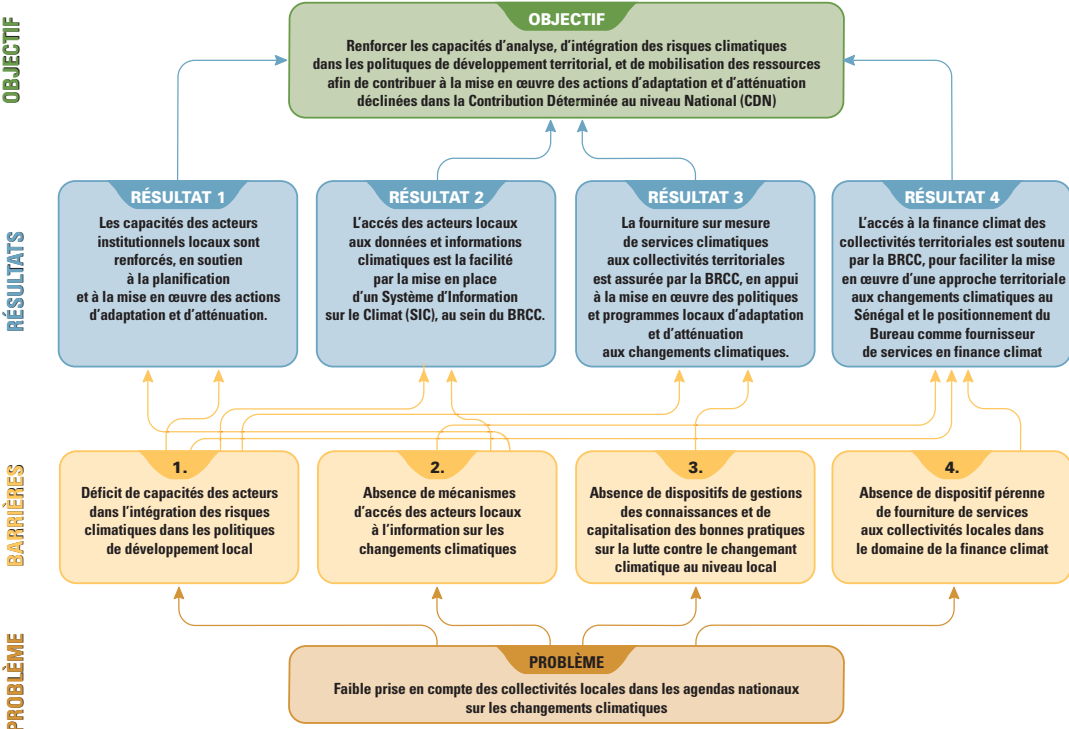
Objectif global :

- **Renforcer** les capacités d'analyse, d'intégration des risques climatiques dans les politiques de développement territorial, et de mobilisation des ressources des acteurs locaux, afin de contribuer à la mise en œuvre des actions d'adaptation et d'atténuation déclinées dans la CDN.

Objectifs spécifiques :

- **Renforcer** les capacités scientifiques et techniques des acteurs locaux dans l'analyse et la gestion des risques climatiques aux fins d'assurer leur intégration dans la planification locale ;
- **Mettre en place** un dispositif de gestions de connaissances, de communication, et de production d'évidences scientifiques qui informe les processus de planification et de budgétisation sur les changements climatiques au niveau local ;
- **Faciliter** l'intégration des services climatiques dans les programmes de développement local afin d'accroître les effets et l'impact des politiques d'adaptation et d'atténuation sur les territoires ;
- **Assurer** la durabilité des actions d'adaptation et d'atténuation et du BRCCAA à travers l'appui à la mobilisation des ressources pour le financement des plans locaux de développement.

Approche globale : théorie du Changement





Composantes du bureau



Impacts attendus

Les principaux impacts ou effets attendus de la Phase 2 :

- **L'accroissement** substantiel du nombre d'acteurs dans les territoires capables d'analyser les risques climatiques présents et futurs et de générer un nombre plus important de projets de résilience climatique pour soutenir les politiques d'adaptation et d'atténuation (CDN, PNA) ;
- **La facilitation** de l'accès à l'information climatique et la formation d'une masse critique de personnes capables de développer et de gérer des projets climatiques vont améliorer l'efficacité et la performance des politiques climatiques ;
- **La facilitation** de l'accès à l'information climatique et la formation d'une masse critique de personnes capables de développer et de gérer des projets climatiques, pour améliorer l'efficacité et la performance des politiques climatiques.

Principales cibles

Les principales cibles et bénéficiaires de la Phase 2 sont :

- Agents de directions techniques déconcentrées travaillant sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement local ;
- Agents des programmes nationaux et agences nationales mettant en œuvre des politiques de développement local ;
- Agents des organismes d'appui au développement travaillant avec les communautés de base sur des projets de développement ;
- Elus locaux et agents techniques dans les territoires ;
- Communautés locales bénéficiaires des politiques de développement territorial.

Partenariats et collaborations

Le processus de mise en œuvre de cette Phase 2 nécessite de renforcer davantage les collaborations fructueuses nouées avec les partenaires scientifiques et techniques lors de la Phase 1 notamment le LPAO-SF de l'UCAD, l'ANACIM, le COMNACC et la DEEC qui ont beaucoup appuyé le développement des volets production de connaissances scientifiques et renforcement des capacités institutionnelles.

Dans la même perspective que la Phase 1, les partenaires et collaborateurs de la Phase 2 seront de deux types :

Partenaires scientifiques :

- Laboratoire de Physique de l'Atmosphère et de l'Océanographie Simon-Fongang (**LPAO-SF**) ;
- Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (**ANACIM**) ;
- Institut Pasteur de Dakar (**IPD**) ;
- Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (**ISRA**) ;
- Ecole Doctorale de l'Eau, Qualité et Usages de l'Eau (**EDEQUE**) ;
- Centre d'Etudes et de Recherches sur les Energies Renouvelables (**CERER**)
- Université Gaston Berger (**UGB**)

Partenaires techniques et stratégiques :

- Comité National sur les Changements Climatiques (**COMNACC**) ;
- Comités Régionaux Changements Climatiques ;
- Union des associations d'élus locaux (**UAEL**) ;
- Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (**DEEC**) ;
- Direction des Financements Verts et des Partenariats (**DFVP**) ;
- Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (**DAPSA**) ;
- Direction de l'Agriculture (**DA**) ;
- Direction de l'Elevage (**DIREL**) ;
- Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (**DGPPE**) ;
- Direction Générale de la Santé (**DGS**) ;
- Direction de la Planification Nationale (**DPN**) ;
- Agence de Développement Municipal (**ADM**) ;
- Agence de Développement Local (**ADL**) ;
- Programme National de Développement Local (**PNDL**) ;
- Direction de l'Urbanisme et de l'Architecture (**DUA**) ;
- Agence Nationale de l'Aménagement du Territoire (**ANAT**).



Centre de Suivi Ecologique

Bureau de Référence sur les Changements Climatiques
(Adaptation et Atténuation)

BRCCAA

Rue Léon Gontran Damas - BP 15 532 Dakar - Fann, SENEGAL

Tél. : +221 33 825 80 66 / 33 825 80 67

Fax : +221 33 825 81 68 - Site web : www.cse.sn